

Bulletin N°7 – 19 juillet 2023

L'inf'Eau 44 est un bulletin-conseil hebdomadaire et gratuit à destination des irrigants de la Loire-Atlantique pour optimiser la conduite de l'irrigation et l'adapter au contexte de la campagne : démarrage, conduite, arrêt de l'irrigation, gestion des éventuelles restrictions. Ce bulletin est disponible sur le site de la [Chambre d'agriculture](#)

De nouvelles restrictions sont mises en place avec l'arrêté du 19 juillet 2023.

La zone Oudon est placée en **alerte**.

Les zones Affluents Nord Loire, Sud Loire et Brière-Brivet sont placées en **alerte renforcée**.

La situation pour les autres zones reste inchangée

Le détail pour chaque zone est présenté en page 4.








Pluviométrie des 3 semaines précédentes par zone d'alerte :

Zone d'alerte*/ Station	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28
1 (Vilaine) /Derval	5	22.1	3.1
3a (Erdre amont) /Joué-sur-Erdre	5.3	25.8	8.1
3b (Erdre aval) /Carquefou	6.6	11.9	4.2
3c (Affluents Nord Loire) /Vallon-de-l'Erdre_Lasnerie	4.2	25.1	3
3d (Affluents Sud Loire) /Le Pallet	7.6	13.5	4
3f (Brière-Brivet) /Assérac_Barzin	4.9	10.9	4.2
4 (Sèvre-Nantaise) /Le Pallet	7.6	13.5	4
5(Côtiers Bretons) /Villeneuve-en-Retz	6.3	10.4	7.8
6a (LOGNE BOULOGNE OGNON) Laujardière, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	9.5	17.9	6

*Toutes les zones ne sont pas présentées

Sources : Weather Measures

Prévisions météo à 7 jours (Carquefou)

	Jeudi 20 juillet	Vendredi 21 juillet	Samedi 22 juillet	Dimanche 23 juillet	Lundi 24 juillet	Mardi 25 juillet	Mercredi 26 juillet
Temps							
T° min /max (°C)	11/24	16/26	15/25	17/23	14/24	12/27	11/25
Pluie (mm)	0	0	0	1.1	0.3	0	0
ETP (mm)	4.3	6.1	5.8	4	5.4	5.7	5.3

Sources : Weather Measures / MétéoCiel / MétéoFrance

Les précipitations annoncées restent faibles.

La demande climatique (ETP) atteindra 6 mm/j ce vendredi. Cette demande va varier entre 4 mm/j et 6 mm/j pour les 7 prochains jours.

Situation des ressources en eau au 17/07/2023 (cours d'eau)

Zone d'alerte	Mode de gestion	Station de référence	SEUILS			Mesures au 09/07	Valeur des 6 jours précédents	Mesures au 16/07
			ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE			
1 VILAINE	Débits	La Chère à Derval	150 L/s	60 L/s	50 L/s	213 L/s	128-101-88-59-51-85	88 L/s
2 OUDON	Débits	Segré (SDAGE)	600 L/s	300 L/s	100 L/s	595 L/s	582-537-486-469-420-418	359 L/s
3a ERDRE AMONT	Débits	Nort sur Erdre (SDAGE)	70 L/s	60 L/s	50 L/s	267 L/s	235-220-186-172-152-145	123 L/s
3b ERDRE AVAL	Niveau de l'Erdre	Port Jean (Carquefou)	4,29 m NGF	4,22 m NGF	4,19 m NGF	4,46m NGF Le 12/06		4,44m NGF Le 17/07
3c AFFLUENTS NORD LOIRE	Note ONDE	/	Note ONDE < 8,5	Note ONDE < 8	Note ONDE < 7	8,67 Le 27/06		7,33 Le 13/07
3d AFFLUENTS SUD LOIRE	Note ONDE	/	Note ONDE < 8,5	Note ONDE < 8	Note ONDE < 7	8,67 Le 27/06		7,33 Le 13/07
Zone 3e LOIRE	Taux de salinité	Buzay	/	/	Taux de salinité >1 g/l	0,41 g/L le 10/07		0,41 g/L le 17/07
	Débits	Montjean sur Loire (point SDAGE)	127 m³/s	110 m³/s	100 m³/s	223 m³/s	222-211-196-187-176-170	163 m³/s

Zone d'alerte	Mode de gestion	Station de référence	SEUILS			Mesures au 09/07	Valeur des 6 jours précédents	Mesures au 16/07
			ALERTE	ALERTE RENFORCE	CRISE			
3f BRIERE-BRIVET	Note ONDE	/	Note ONDE < 8,5	Note ONDE < 8	Note ONDE < 7	8,67 Le 27/06		7,33 Le 13/07
4 SÈVRE NANTAISE	VOIR TABLEAU ARRÊTÉ INTERDÉPARTEMENTAL (Page 3)							
5a CÔTIER BRETON	Débits	Falleron à St-Etienne-de-Mer-Morte	120 L/s	40 L/s	25 L/s	5 L/s	3-4-5-2-1-1	1 L/s
6a Logne Boulogne Ognon sans relation avec le niveau du Lac de Grandlieu	Débits	Logne à Saint Colomban	150 L/s	60 L/s	30 L/s	9 L/s	5-3-2-1-0-0	0 L/s
6b LAC DE GRANDLIEU eaux superficielles	Cote de Buzay	Buzay	<1,55 m au 1/07 <1,43 m au 1/08 <1,30 m au 1/09			1,61 le 10/07		1,56 le 17/07

Sources : DREAL (BDColiane), OFB, CD44, SAH

Pour rappel, les mesures de gestions associées aux différents niveaux sont déclenchées lorsque le débit moyen journalier est inférieur au débit seuil 3j consécutifs (et que l'analyse des prévisions météorologiques ne permet pas d'envisager une amélioration de la situation à court terme) et sont levées lorsque le débit moyen journalier est supérieur au débit seuil 7 jours consécutifs (et que l'analyse des prévisions météorologiques confirme une tendance à la hausse).

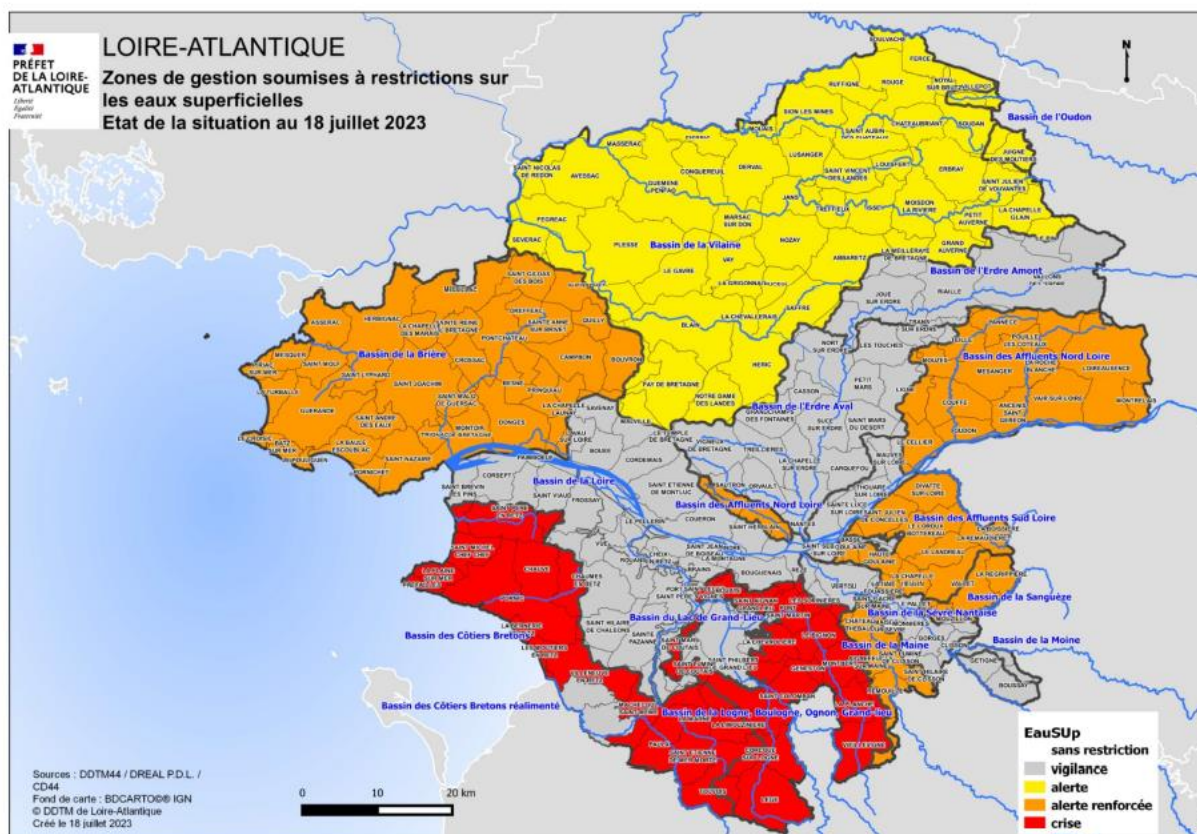
Pour le bassin versant de la Sèvre nantaise :

Zone d'alerte	Mode de gestion	Station de référence	VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCE	CRISE	Mesures au 09/07	Valeur des 6 jours précédents	Mesures au 16/07
SÈVRE NANTAISE (SNaSup 1)	Débits	Tiffauges	1320 l/s	330 l/s	270 l/s	200 l/s	752 L/s	723-647-600-573-533-471	399 L/s
		Saint-Mesmin	-	300 l/s	170 l/s	150 l/s	317 L/s	294-280-275-272-259-257	249 L/s
		Vertou	-	1150 l/s	900 l/s	570 l/s	1903 L/s	1839-1633-1577-1376-1305-1283	1231 L/s
MOINE (SNaSup 2)	Débits	Saint-Crespin-sur-Moine	600 l/s	450 l/s	310 l/s	250 l/s	761 L/s	754-738-689-614-587-608	641 L/s
SANGUEZE (SNaSup 3)	Débits	Tillières	26 l/s	15 l/s	10 l/s	5 l/s	14 L/s	16-13-8-8-6-5	5 L/s
MAINE (SNaSup 4)	Débits	Saint-Georges de Montaigu	-	50 l/s	20 l/s	10 l/s	4 L/s	7-3-4-6-11-16	13 L/s
		Remouillé	-	270 l/s	110 l/s	90 l/s	232 L/s	221-207-192-183-176-170	164 L/s

Restriction d'irrigation / Mesures de gestion

Les mesures réglementaires sont celles en vigueur au 19/07/2023 par Zone d'Alerte :

VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE
<p>Zone 3a : Erdre Amont Zone 3b : Erdre Aval</p> <p>Zone 3E : Loire</p> <p>Zone 4 : Sèvre-Nantaise, Moine</p> <p>Zone 5 Côtiers Bretons réalimentés par la Loire (y compris le canal d'aménée depuis la Loire)</p> <p>Zone 6b : Lac de Grand-Lieu</p>	<p>Zone 1 : Vilaine</p> <p>Zone 2 : Oudon</p> <p>Zone 4 : Maine ; la Sanguèze</p>	<p>Zones 3C et 3D : Affluents Nord Loire Affluents Sud Loire</p> <p>Zone 3F : Brière-Brivet</p>	<p>Zone 5 Côtiers Bretons non réalimentés par la Loire</p> <p>Zone 6a Logne, Boulogne, Ognon, Grand-Lieu</p>



Pour vérifier le zonage superficiel qui correspond à votre point de prélèvement :

<https://ssm-ecologie.shinyapps.io/restreau/>

Usages agricoles	VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE
Grandes Cultures, Prairies, Cultures de plein champ	- Communication - Réunion du comité sécheresse	Limitation horaire des prélèvements : Interdiction du lundi au vendredi de 10h à 20h et du samedi 10h au dimanche 20h. Ou si gestion volumétrique concertée, réduction volumétrique*	Interdiction	Interdiction
Cultures sensibles (maraichage) Cultures irriguées par technique économes (micro-aspersion, goutte à goutte) Cultures sous serre et jeunes plants en pépinière	- Mise en vigilance accrue du territoire	Information spécifique et Autolimitation des prélèvements	Limitation horaire des prélèvements : Interdiction du lundi au vendredi de 10h à 20h et du samedi 10h au dimanche 20h. Ou si gestion volumétrique concertée, réduction volumétrique*	Interdiction sur décision du préfet
Besoins des sites d'élevages (hygiène, abreuvement)	Ne sont pas concernés par ces mesures			

**Taux de réduction de 30% du volume hebdomadaire maximal autorisé*

Irrigation : Maïs Grain et ensilage

Stade de la culture : La fécondation se poursuit sur la majorité des parcelles. C'est le stade le plus critique, il faut donc être vigilant à conserver le confort hydrique. Les besoins sont autour de 110% à 120% de l'ETP.

Coefficient cultural du maïs en fonction du stade de développement

Stade du maïs	Levée - 1 feuille	3 feuilles	4-5 feuilles	5-6 feuilles	6-8 feuilles	8-12 feuilles	12-14 feuilles	14-16 feuilles	Sortie panicule	Floraison femelle	Soles sèches	Grain laiteux	Grain pâteux	Grain vitreux
Kc	0.2	0.3	0.4	0.5	0.6	0.8	0.9	1	1.1	1.2	1.1	1	0.6	0.3

Etat de la réserve hydrique : Les pluies ont été faibles la semaine dernière (inférieures à 5 mm). Les réserves facilement utilisables sont peu remplies. Pour les 7 jours à venir, aucune précipitation n'est annoncée avec des ETP souvent proches des 6 mm/jour. Les besoins seront donc importants et l'irrigation sera nécessaire.

Conseil à l'irrigation pour le maïs grain et ensilage :

Si aucune pluie significative (<10 mm),

- ↳ **Dans les situations à volumes limitants (maximum 3 tours d'eau),** le stade est critique et il faut couvrir les besoins de la culture. Depuis le dernier weekend les précipitations sont normalement consommées, une reprise de l'irrigation est à envisager si elle a été en pause.
- ↳ **Pour les exploitations en débit limitant (moins de 2,2 m³/h/ha de capacité d'apport) : L'entretien de la réserve utile est à privilégier :** Compte-tenu de la situation météorologique, il est conseillé de continuer ou reprendre l'irrigation afin de conserver le confort hydrique.
- ↳ Les ressources étant dans une situation correcte, il est conseillé de compenser les besoins des plantes soit un besoin de 30 à 35 mm environ tous les 6 jours à ce stade.

Ces recommandations sont à adapter selon la durée de votre tour d'eau, vos contraintes (débit, volume disponible...) et l'observation de vos parcelles.

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire – Site de Nantes
Rue Pierre Adolphe Bobierre –
La GERAUDIÈRE
44939 NANTES
Tél. 02 53.46.60.00

Rédaction : Sophie HEMONT et Mathilde GODEFROY
Comité de relecture : Sophie HEMONT

Reproduction interdite
Retrouvez l'inf'Eau sur <https://bit.ly/InfEau>

Avec le soutien financier de :



RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE

agence de l'eau
Loire-Bretagne
Établissement public de l'État
agence.eau-loire-bretagne.fr